

Mgr Pascal Gollnisch reste vicaire général des catholiques orientaux en France

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 18 janvier 2018



Malgré ses jalousies intempestives, Mgr **Pascal Gollnisch** a été renouvelé dans sa charge de vicaire général pour cette communauté par Mgr **Michel Aupetit**, nouvel archevêque de Paris. Mgr Michel Aupetit a été nommé par le pape François ordinaire des catholiques des Eglises orientales résidant en France et n'ayant pas leur propre ordinaire.

“Je suis heureux d'assister Mgr Aupetit afin de conforter les Eglises orientales dans leur mission. J'aimerais que les catholiques latins de France découvrent leur richesse spirituelle et compatissent aux souffrances de nombreuses communautés orientales, qu'ils découvrent et rencontrent ces fidèles orientaux, car c'est une longue tradition en France d'avoir de l'intérêt pour les chrétiens d'Orient”.

Le directeur de L'Œuvre d'Orient avait été nommé initialement vicaire des catholiques orientaux en 2014 par le cardinal **André Vingt-Trois**, archevêque émérite de Paris. Les communautés catholiques orientales, qui regroupent près de 150'000 chrétiens, vivent et célèbrent chaque dimanche à Paris, Marseille, ou encore Lyon. Elles ont été très touchées par les drames que vivent aujourd'hui le Proche et le Moyen-Orient et ont accueilli de nouveaux fidèles parmi les réfugiés ces dernières années, note L'Œuvre d'Orient.

L'Ordinariat des catholiques orientaux a juridiction sur les prêtres et les fidèles des Eglises orientales catholiques dépourvues d'évêques en France: les Eglises chaldéenne, copte, grecque hellène, éthiopienne, grec-melkite, roumaine, russe, syriaque, syro-malabare et syro-malankare. Seules les Eglises arménienne, ukrainienne et plus récemment maronite ont leur propre évêque. L'Ordinariat travaille en relation étroite avec la Congrégation pour les Eglises Orientales à Rome, les Patriarches de ces Eglises et leurs visiteurs apostoliques pour l'Europe.

L'Ordinariat a été institué par le pape **Pie XII** en 1954. Le premier Ordinaire en a été le cardinal **Feltin**, archevêque de Paris, qui a aussitôt érigé la plupart des paroisses de rite oriental en France et nommé leurs premiers curés.